

avait ordonné que des *Te Deum* fussent chantés dans toutes les églises de l'empire. L'ordre devait à bien plus forte raison s'exécuter dans la ville éternelle dont le nouveau-né était entré en possession, par le caprice du conquérant. Zingarelli sommé de concourir à l'éclat de cette solennité s'y refusa avec autant de noblesse que de simplicité, déclarant que pour lui le seul souverain de Rome était Pie VII, alors captif à Fontainebleau. Irrité de sa désobéissance, le préfet le fit arrêter et conduire sous bonne escorte à Civita-Vecchia. Là le pauvre maître de chapelle subit une captivité fort pénible. Le préfet informa l'empereur de la résistance obstinée du musicien et de l'énergique répression qui l'en avait puni. Napoléon expédia aussitôt l'ordre de l'envoyer à Paris et de le traiter avec les plus grands égards. Il y eut là encore une négociation habilement conduite par l'excellent cardinal Consalvi, qui, tout en évitant d'irriter le maître, savait consoler, protéger et défendre les sujets et les amis du Saint-Siège. Napoléon se rappela le plaisir que lui avait causé la musique de *Roméo et Juliette* à Milan, à Vienne et aux Tuileries. Aussi, après avoir demandé à Zingarelli une messe pour sa chapelle, il le combla de présents et le laissa libre de retourner en Italie.

Cependant la maîtrise de Saint-Pierre, en l'absence du titulaire de l'emploi, avait été donnée à Fioravanti; Zingarelli n'avait plus qu'une chose à faire, c'était de revenir à Naples. Il y arriva vers la fin de 1812, et fut peu après appelé à diriger le collège royal de musique de Saint-Sébastien (février 1813). Trois ans après, il remplaça Paisiello comme maître de chapelle de la cathédrale. La vie de notre musicien se partagea dès lors entre la composition religieuse à laquelle il consacrait invariablement trois heures par jour, l'enseignement de ses élèves, et des lectures de piété dans la Bible et la vie des Saints.

Les pratiques d'une dévotion austère ne l'empêchèrent pas de diriger les études du collège de Saint-Sébastien de manière qu'il ne dérogeât pas trop à l'antique réputation des conservatoires napolitains. N'oublions pas que Zingarelli si maltraité par les sectateurs de l'école libérale parmi lesquels je regrette d'avoir à ranger M. Fétis, fut le maître de Mercadante, de Bellini, de Manfredi, de Charles Conti, de Louis et Frédéric Ricci et de beaucoup d'autres compositeurs de talent.

La musique religieuse qu'il a écrite pendant les vingt dernières années de sa vie forme un ensemble considérable qui renferme des choses fort belles, entre autres un *Miserere* à quatre voix sans accompagnement. Il règne dans ce morceau un sentiment de simplicité admirable, et la disposition vocale en est excellente. Beaucoup de ces productions se ressentent de la hâte extrême avec laquelle elles furent composées.

Le bon Zingarelli était pauvre. Il n'avait pu reconnaître que bien mesquinement les soins dévoués de son vieux domestique Benedetto Vità. Il imagina de lui laisser après sa mort tous ses manuscrits de musique reli-

gieuse. Il se mit donc à écrire à son intention une grande quantité de musique d'église dont la vente posthume devait être une source de revenus pour le fidèle serviteur. Bonne pensée sans doute, mais peu propre à donner naissance à des ouvrages achevés!

Zingarelli mourut le 5 mai 1837 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Il était membre de l'Académie italienne des sciences, lettres et arts, et membre associé de l'Institut de France depuis 1804. Il venait d'expirer au moment où l'Académie royale des beaux-arts de Berlin lui décernait le même honneur. Le marquis de Villarosa a publié l'année même de sa mort un éloge de Nicolas Zingarelli qui est une réponse plus que suffisante aux méchants propos de rivaux ou d'élèves ingrats. C'est en somme le dernier représentant, et encore assez digne, de la grande école napolitaine du dix-huitième siècle.

VIOTTI

NÉ EN 1753, MORT EN 1824.

Jean-Baptiste Viotti est le prince des violonistes modernes. Virtuose et compositeur pour son instrument, il a fixé la législation du violon; et les règles qu'il a tracées sont devenues traditionnelles.

C'est le Piémont qui a donné le jour à ce célèbre virtuose. Il naquit le 23 mai 1753 à Fontanetto (canton de Crescentino). Son père, maréchal ferrant de son état, était corniste à ses moments perdus. L'enfant, dès l'âge de huit ans, n'avait pas de plus grand plaisir que de s'exercer sur un petit violon que ses parents lui avaient acheté à la foire de Crescentino. Vers 1764, le jeune Viotti reçut des leçons d'un aventurier nommé Giovannini qui avait quelque talent sur le luth; mais l'année suivante, le maître ayant été chargé d'enseigner la musique ailleurs, l'élève dut interrompre forcément son éducation artistique; car les livres élémentaires remplaçaient mal les conseils vivants et pratiques que donne un professeur. Heureusement cette situation fâcheuse ne fut pas de longue durée. En 1766, à l'occasion de la fête patronale de Strombino, le père de Viotti se rendit dans cette petite ville avec le flûtiste Jean Pavia qui l'engagea à emmener aussi son fils, alors âgé de treize ans.

Le petit Viotti joua sa partie dans l'orchestre pendant le service divin; puis les musiciens allèrent exécuter une symphonie chez l'évêque François Rora. Le prélat, ayant remarqué avec quelle intelligence et quel zèle le

précoce artiste s'acquittait de sa partie, s'intéressa à lui et voulut le mettre en état de tenir un jour tout ce qu'il promettait. La marquise de Voghera avait demandé à l'évêque de lui envoyer un compagnon d'études pour son fils, Alphonso del Pozzo, prince de la Cisterna. Rora jugea l'occasion favorable pour faire étudier son jeune protégé à Turin, et, après avoir obtenu sans peine le consentement du père, il adressa le jeune Viotti à la marquise avec une lettre de recommandation. Mais le futur violoniste n'était encore qu'un enfant et on le proposait pour être le camarade d'un jeune homme de dix-huit ans. Malgré la lettre d'introduction de l'évêque de Strombino, Viotti n'eût pas été agréé si Celognetti, musicien attaché à la chapelle royale, ne fût entré sur l'entrefaite dans l'appartement de la marquise, et n'eût voulu à toute force entendre celui que, nonobstant les éloges de l'évêque, on allait renvoyer à sa famille. Invité à exécuter une sonate de Besozzi, Viotti s'en tira à sa gloire, et comme on lui en faisait compliment, il répondit dans son dialecte vercellois : « Cela est bien peu de chose. » Cette réponse piqua Celognetti qui, pour donner au musicien de treize ans une leçon de modestie, crut lui préparer un échec en l'invitant à jouer une sonate réputée difficile de Ferrari.

Il faut reconnaître pour être sincère que le morceau était mal choisi ; la musique de Ferrari n'offre pas de difficultés sérieuses. C'était un concerto de Corelli qu'il eût fallu proposer. On avait donc offert au jeune virtuose non l'occasion d'une humiliation, mais celle d'un triomphe plus complet. Cette fois, Celognetti ne put résister à son enthousiasme ; surpris des étonnantes dispositions que montrait Viotti, il insista fortement pour qu'on le gardât à Turin, et, le soir même, il le conduisit au théâtre où le petit paysan n'avait jamais mis le pied. Cette mémorable journée où l'avènement d'un grand artiste fut décidé ne pouvait mieux finir. Conduit à l'Opéra, placé parmi les musiciens de l'orchestre, Viotti joua toute la partition *a prima vista* avec une justesse telle que de longues répétitions préalables n'auraient pu amener un meilleur résultat. De retour au palais, comme on lui demandait quels passages l'avaient le plus frappé, il prit son instrument, et ravit d'admiration tous les assistants en exécutant, séance tenante, l'ouverture et les motifs principaux de l'ouvrage. Il n'était plus question, bien entendu, de renvoyer le protégé de l'évêque. Le prince de la Cisterna, à qui on doit les détails qui précèdent, charmé par un génie si naturel, se décida à faire tous ses efforts pour que de si belles dispositions ne fussent pas infructueuses. Il assigna un logement à Viotti dans son palais, et lui donna pour maître le célèbre Pugnani. L'éducation de Viotti lui coûta, dit-il, plus de vingt mille francs. Mais il ne regretta pas ses sacrifices d'argent, l'existence d'un tel artiste étant à ses yeux d'un prix inestimable.

Pugnani, violoniste d'un grand mérite, était le professeur le plus propre à cultiver le génie naissant du musicien de Fontanetto. Sous son habile

direction, Viotti fit de rapides progrès et acquit bientôt assez de réputation pour être employé dans la chapelle royale, place dont il se démit en 1780, afin de pouvoir accompagner son maître dans les voyages que celui-ci projetait de faire à travers l'Europe. Tous deux quittèrent Turin au mois d'avril 1780, et parcoururent successivement l'Allemagne, la Pologne et la Russie. Partout le jeune violoniste recueillit les applaudissements dus à son talent. A Saint-Pétersbourg, Catherine II le combla de présents, mais ne réussit point à l'attacher à son service. Les Anglais ne témoignèrent pas pour le merveilleux exécutant moins d'admiration que n'avaient fait les Russes, et le séjour de Viotti à Londres fit pâler la vieille réputation de Geminiani. Arrivés à Paris, nos voyageurs se séparèrent ; toutefois Pugnani n'eut qu'à se louer des sentiments de reconnaissance que lui conserva toujours son élève.

L'apparition du violoniste piémontais à Paris, où, pendant deux ans (1782-1783), il fit les beaux jours du Concert spirituel, cette apparition d'un artiste en qui s'unissaient les dons jusque-là séparés de la largeur et du brillant, du grandiose et de l'élégance, fut le signal d'une révolution dans l'art du violon. Force fut aux compositeurs de l'école française de s'engager dans la voie nouvelle ouverte par Viotti. Mais le public n'était pas encore assez intelligent et assez versé dans les choses de l'art pour apprécier dignement les beautés de style et d'exécution qui lui étaient offertes par l'artiste italien. On ne peut expliquer autrement l'affront imérité qu'il infligea à son musicien favori à l'un des concerts donnés pendant la semaine sainte de 1783. Viotti, par malheur, se trouva jouer du violon dans une salle presque vide, et le petit nombre de ses auditeurs, mal disposés ce jour-là, refusa de se laisser charmer. Le lendemain, la même salle était comble ; un violoniste médiocre y obtenait avec un concerto vulgaire le plus éclatant succès. Blessé dans sa juste fierté, Viotti tira vengeance des ingrats Parisiens en s'abstenant désormais de paraître à aucun concert public. Il ne se fit plus entendre que dans des réunions de société. Cet incident fut peut-être aussi la cause du dédain qu'il éprouva toujours pour les suffrages populaires ; c'était un artiste supérieur.

Mais si la ville était injuste, la cour en cette circonstance fit preuve de goût et d'équité. La protectrice de Gluck et de Sacchini, la reine Marie-Antoinette, qui était passionnée pour la musique, accorda à Viotti le titre de son accompagnateur, avec une pension de 6,000 livres sur la cassette du roi. Ce fut dans cette même année 1783, que l'artiste fit un voyage à Fontanetto et installa son père dans une propriété qu'il avait achetée à Salussolia, en vue d'assurer à sa famille un sort tranquille et heureux. Son père ne jouit qu'un an environ de l'état d'aisance que lui procuraient les bons sentiments de son fils.

La publication des premiers concertos, entendus d'abord au concert spirituel, contribua puissamment à répandre en province et hors de

France la renommée du compositeur. Peu de temps après son retour à Paris, Viotti obtint la place de directeur de la musique du prince de Soubise. Lié alors avec les notabilités de la littérature, des arts et du monde, il avait pour auditeurs à ses matinées musicales tout ce que Paris renfermait d'amateurs distingués. C'était ce public d'élite qui assistait à l'exécution des concertos du maître. Il joua en présence de Marie-Antoinette avec le violoniste français Imbault, ses deux belles symphonies concertantes, la première en *fa* et la seconde en *si* bémol. Cette époque, la plus heureuse et la plus féconde de la vie de notre musicien, s'arrêta à l'année 1788.

D'un esprit inquiet, d'une organisation active et fébrile, Viotti se mêla à des entreprises hasardeuses qui furent pour lui une source de mécomptes, de soucis et de chagrins. Ainsi à cette date, on le voit concourir avec Léonard, coiffeur de la reine, à l'organisation d'un Théâtre italien. Les soins qu'il prit, les peines qu'il se donna pour choisir les meilleurs virtuoses, les ennuis inhérents à la profession de directeur d'un opéra, lui enlevèrent le loisir et la liberté d'esprit nécessaires pour continuer la série de ses compositions. La nouvelle troupe débuta en 1789 avec un plein succès; mais bientôt elle ressentit le contre-coup des événements politiques qui se hâtaient avec une rapidité effrayante. De 1789 à 1792, cette entreprise dramatique, commencée sous d'heureux auspices, déclina sensiblement, par suite de l'émigration qui entraînait à l'étranger les principaux bailleurs de fonds ou habitués de l'Opéra italien. Il en résulta que la chute du gouvernement royal entraîna aussi la ruine de Viotti. Le musicien qui avait joué toutes ses économies sur une seule carte, fut obligé en 1792 de se retirer en Angleterre. Il revint alors à son talent, et les nouveaux concertos qu'il écrivit pour les concerts de Hanover-Square à Londres, donnèrent lieu de regretter que le métier d'impresario eût pris au violoniste un temps précieux.

Après les pertes d'argent, la calomnie vint inquiéter la tranquillité du compositeur. Le bruit se répandit qu'il était à Londres l'agent de la Convention nationale. Si en France on voyait partout des émissaires de Pitt et de Cobourg, à l'étranger, les royalistes émigrés se croyaient souvent menacés par quelque suppôt du Comité de salut public. Quelle était la source de ces imputations? Elle avait pris naissance dans la liaison tout artistique de Viotti avec Philippe-Égalité. Si insensée que fût l'accusation, elle ne trouva que peu d'incrédules chez des gens malheureux, disposés par la frayeur à accueillir les rumeurs les plus absurdes. La société française de Londres témoigna dès lors à Viotti un mépris si insultant qu'il dut quitter l'Angleterre. Il se réfugia, non loin de Hambourg, dans une maison de campagne où il composa plusieurs duos de violon, qui comptent parmi ses meilleures inspirations. A la différence des instrumentistes qui ne songent qu'à produire leur personne, Viotti semblait avoir pris en aversion

toute exhibition publique de son talent. Vivant dans une solitude profonde, il ne se livrait au culte de l'art que pour son agrément personnel et celui de quelques amis. Il attendit ainsi, non sans impatience, le moment où l'apaisement des esprits lui permettrait de rentrer en Angleterre. Enfin il y reparut en 1795, et retrouva avec joie les hôtes dont la nécessité l'avait séparé, mais qu'il ne quitta plus pendant vingt-cinq ans. Tout en continuant de composer pour son instrument, Viotti chercha un aliment à son activité infatigable dans le commerce des vins. Il y trouva, dit-on, les ressources pécuniaires qu'il ne voulait plus demander à un dilettantisme souvent frivole et médiocrement éclairé.

En 1802, Viotti profita de la paix d'Amiens pour revoir la France. Bien qu'il eût juré de ne plus s'offrir en pâture aux Parisiens, il céda aux instances de son élève Rode et de ses amis Cherubini et Garat, et consentit, sur leur désir, à donner un concert dans la petite salle du Conservatoire. Cette circonstance suffit pour rendre au glorieux nom de Viotti tout son prestige. Durant une longue absence, le virtuose n'avait point vieilli et le compositeur avait acquis plus de science, plus d'habileté dans la manière de présenter ses idées. Il apportait à la France, entre autres beaux ouvrages, ses concertos désignés par les huit premières lettres de l'alphabet, ses trios, etc. Au bout de quelques mois, l'artiste retourna en Angleterre.

Il repassa de nouveau le détroit en 1814, pour faire chez nous une courte apparition; mais quatre ans après, Paris sembla l'avoir reconquis tout de bon. On le trouve, en effet, directeur de l'Opéra en 1819. Il était dit pourtant que Viotti n'aurait jamais l'habileté ou la chance indispensable pour mener à bien l'exploitation d'un théâtre. En 1822, on dut lui demander sa démission, en lui offrant une pension de six mille francs. Ce dédommagement ne put le consoler de sa disgrâce. Il reprit le chemin de l'Angleterre et mourut à Londres, le 10 mars 1824, âgé de soixante-onze ans.

Viotti n'a formé qu'un nombre assez restreint d'élèves, parmi lesquels il faut citer le brillant virtuose Rode, Libon dont le jeu élégant et sage a laissé des souvenirs, et le classique Robberechts. S'il a fondé une grande école de violon, c'est moins par son enseignement que par les chefs-d'œuvre qu'il a laissés: concertos, symphonies concertantes, quatuors, trios et solos.

Qu'on ne s'y méprenne pas. Malgré la sécheresse de cette étude biographique, le lecteur est en présence d'un artiste de génie tel qu'on n'en voit pas deux dans un siècle. Je n'ai donné place dans ce livre qu'à deux violonistes, à Viotti et à Paganini. Il n'y a aucun parallèle à établir entre ces deux musiciens. Ce dernier n'a été qu'un virtuose prodigieux, inimitable et isolé dans son auréole de gloire. L'auteur des concertos a été un compositeur excellent, plein de goût; il a exercé sur les artistes une influence féconde qui dure encore et sa figure apparaît environnée d'un cortège nombreux d'élèves posthumes, admirateurs respectueux et reconnaissants.